

TUGERAS SAINT MAURICE

Bulletin Municipal 2022

Sommaire

| | |
|------------------------|---------|
| Le Mot du Maire | Page 02 |
| Le Conseil Municipal | Page 04 |
| Commissions Communales | Page 06 |
| Infos Pratiques | Page 07 |
| Ecole et Garderie | Page 09 |
| Urbanisme et voirie | Page 10 |
| Fleurissement | Page 11 |
| Infos Diverses | Page 12 |
| Associations | Page 14 |
| Etat Civil | Page 17 |

Contact : 05 46 49 44 50

 /Commune-de-Tug ras-Saint-Maurice

Horaires :

Mardi 8h00-12h30 / 13h00-16h00

Jeudi 8h00-12h30

Vendredi 8h00-12h30 / 13h00-16h00



Le Mot du Maire

2022, UNE ANNEE TRES PARTICULIERE !

Madame, Monsieur,

L'année 2022, qui vient de s'écouler fut, à bien des égards, très particulière.

En effet, à peine sortis de la grave crise sanitaire que nous avons connue en 2020 et 2021, une autre crise, celle-ci internationale, a touché notre continent dès février 2022 avec, à nos portes, la guerre en Ukraine et toutes ses conséquences sur la vie de nos concitoyens, en termes d'approvisionnement et d'inflation que nous subissons encore.

S'en est suivi à la fin du printemps et au cours de l'été, une sécheresse accompagnée de températures particulièrement élevées atteignant des records inhabituels entre 40 et 45 degrés par moment, affectant notre environnement, la nature et le vivant.

Parallèlement, nous avons connu une nette accalmie de l'épidémie de la COVID19, permettant une reprise quasi normale de la vie de nos concitoyens et de leurs activités quotidiennes et professionnelles.

Malgré le contexte, notre commune a continué à fonctionner et à concrétiser les différents projets du Conseil Municipal.

Au printemps, grâce au travail des employés municipaux et des conseillers, avec le soutien et la participation de notre équipe de bénévoles, nous avons poursuivi l'amélioration du fleurissement de nos villages. Notamment avec la création de nouveaux parterres fleuris dans le bourg de TUGERAS et aux quatre entrées du bourg de SAINT MAURICE.

Ces mêmes équipes ont aussi œuvré à la confection des décorations qui ont été installées dans les bourgs et les hameaux de la commune pour les fêtes de fin d'année.

Je tiens ici, encore une fois, à adresser mes plus sincères remerciements à tous les participants et je souhaite leur dire qu'ils peuvent être fiers du travail accompli pour l'embellissement de leur commune. Cette équipe de bénévoles est très accueillante et si des personnes de la commune souhaitent s'investir et participer, elles et ils seront les bienvenus.

Au cours de l'année, dans le cadre du plan de relance gouvernemental pour l'amélioration des conditions d'accueil des enfants en milieu scolaire, nous avons pu bénéficier d'une subvention que nous avons investi pour notre école maternelle de TUGERAS. La mise aux normes de la cantine scolaire a ainsi pu être réalisée par le remplacement de matériel très ancien et l'achat de nouveaux équipements indispensables à la confection de repas de qualité.

Parmi les projets importants votés par notre Conseil Municipal, il y avait la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste de TUGERAS, afin d'y accueillir les services de la future Mairie. Le chantier a démarré en juin 2022 et est toujours en cours. La livraison de la nouvelle Mairie est prévue pour février, mars 2023. Cette réalisation n'a pu être possible que grâce aux nombreuses subventions obtenues auprès de plusieurs instances. Le détail de celles-ci vous est communiqué dans ce journal.



Depuis deux ans, le traditionnel repas offert à nos aînés avait été annulé. Le Conseil Municipal et moi-même avons été heureux de pouvoir l'organiser en 2022. Ce repas a eu lieu le 20 novembre 2022. Les personnes présentes ont eu plaisir à se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La cérémonie des vœux de la municipalité qui avait aussi été annulée en 2021 et 2022, va de nouveau pouvoir s'organiser en 2023. Elle aura lieu le samedi matin 14 janvier 2023 à 11 h à la salle des fêtes de TUGERAS SAINT MAURICE. Elle sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Avec les membres du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2023, santé et prospérité.

Pierre AMAT



Le Conseil Municipal

Ci-dessus nous vous présentons les conseillers que vous avez élus et les délégations pour lesquelles ils représentent la commune de Tugéras-Saint-Maurice.



Pierre Amat / Maire

Exploitant Agricole, habitant la commune depuis 61ans.
Délégué syndicat SOLURIS (*Solutions Numériques Territoriales Innovantes*).
Délégué CDCHS (*communauté de communes de la Haute Saintonge*).
Suppléant Comité de Jumelage ONDA.
Suppléant RPI*. (*Regroupement pédagogique intercommunal*).



Agnès Largeau / Adjointe au maire

Secrétaire de Marie à Bois, habitant la commune depuis 23ans.
Délégué CNAS (*Comité National d'Action Sociale*).
Comité de Jumelage ONDA.



Pascal Laroche / Adjoint au maire

Exploitant Agricole, habitant la commune depuis 52ans.
Délégué syndicat Symbas (*Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne*).
Délégué FDGDON (*Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles*).



Donovan Chartier : Electricien, habitant la commune depuis 15ans.
Délégué syndicat SDEER (*Syndicat Départemental D'électrification Et D'équipement Rural*).
Suppléant syndicat piscine de Vibrac.



Jeannie Chiron: Retraitée, habitant la commune depuis 15ans.



Julien Warcholinski : Peintre Industriel habitant la commune depuis 5ans.
Délégué du syndicat de la piscine intercommunale de Vibrac.
Suppléant syndicat SOLURIS (*Solutions Numériques Territoriales Innovantes*).



Olivier David : Maraicher Bio, habitant la commune depuis 15ans.
Suppléant RPI* (*Regroupement pédagogique intercommunal*).
Suppléant SIEMFLA (*Syndicat Intercommunal D'étude Des Moyens De Lutte Contre Les Fléaux Atmosphériques*).



Stéphane Maurin : Exploitant Agricole habitant la commune depuis 43ans.
Délégué syndicat Eau 17.
Délégué SIEMFLA (*Syndicat Intercommunal D'étude Des Moyens De Lutte Contre Les Fléaux Atmosphériques*).



*RPI Agudelle - Chartuzac - Saint Simon de Bordes – Tugéras Saint Maurice



Commissions Communales

Voici les différentes commissions de notre commune, **les commissions communales** sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles sont un lieu de travail et d'étude et ne prennent pas de décisions indépendamment du conseil municipal. Chacune des commissions est présidée par le maire Mr Pierre Amat.

Gestion de la salle des Fêtes : *Etablissement d'états des lieux d'entrée et de restitution, établissement du règlement, tarification des locations.*

Pascal LAROCHE, Julien WARCHOLINSKI, Stéphane MAURIN

Action sociale : *Aide et soutien aux personnes en difficultés / isolées de la commune.*

Agnès LARGEAU, Jeannie CHIRON, Pascal LAROCHE

Urbanisme : *La Commission urbanisme a en charge un travail d'étude et de préparation sur toutes les thématiques et dossiers en lien avec les questions d'Urbanisme. (Opérations d'aménagement publiques et privées, actions en faveur de la qualité architecturale, gestion carte communale)*

Donovan CHARTIER, Julien WARCHOLINSKI, Agnès LARGEAU

Finances : *Commission municipale chargée du budget de la commune.*

Jeannie CHIRON, Agnès LARGEAU

Employés communaux : *Gestion des employés et des tâches qui leurs incombent.*

Pascal LAROCHE, Agnès LARGEAU

Site internet - communication : *Communication avec les habitants*

Olivier DAVID, Julien WARCHOLINSKI

Fleurissement : *Mise en valeur de la commune par la mise en place de massifs fleuris, l'entretien des espaces verts...*

Jeannie CHIRON, Agnès LARGEAU, Pascal LAROCHE

Voirie : *Gestion de l'entretien des routes, trottoirs, panneaux de signalisation etc...*

Pascal LAROCHE, Stéphane MAURIN

Vigilance citoyenne : *Ils sont chargés de signaler les faits ou comportements inhabituels, anormaux ou suspects.*

Olivier DAVID, Pascal LAROCHE

Bâtiments communaux : *Commission municipale chargée de l'entretien des bâtiments communaux (mairie, école, ateliers municipaux, logements).*

Donovan CHARTIER, Olivier DAVID, Stéphane MAURIN, Agnès LARGEAU

Informations Pratiques

Les Antilles de Jonzac



Pour les communes adhérentes à la CDCHS, leurs habitants bénéficient de TARIFS PREFERENTIELS AUX ANTILLES DE JONZAC. SEULE UNE ATTESTATION DE DOMICILE EST NECESSAIRE POUR BENEFICIER D'UNE DES CARTES SUIVANTES :

- de 0 à 16 ans, **carte JEUNE (gratuité côté "lagon" jusqu'à 16 ans)**.
- à partir de 16 ans, la **carte RESIDENT (tarifs préférentiels pour les ANTILLES et le parc MYSTERA à MONTENDRE)**

De plus, depuis 2019, du lundi au vendredi l'accès à l'espace détente, sur présentation d'une pièce identité ou d'un justificatif de domicile est à 5 € pour tous.

Antilles de Jonzac : **05.46.86.48.00** / Parc MYSTERA : **05.17.24.30.58**

Une permanence des impôts



Dans l'Espace France Service (la maison POP 11 avenue de la gare à Montendre), une permanence a lieu le lundi matin de 9h à 12h avec des agents des services des impôts.

Téléphone: **05.46.70.43.67**

Piscine de Vibrac

Les habitants de la commune bénéficient d'un tarif préférentiel : la commune étant membre du Syndicat de la PIMPERADE, gestionnaire de la structure. Pour cela, une carte vous sera délivrée en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une photo et de 1 €.

Cartes Identités et passeports



Pour faire des pré-demandes

Soit aller sur le site internet de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr>) ou à la mairie pour se procurer le CERFA de demande.

Soit se prendre rendez-vous auprès de la police municipale de Jonzac (**05.46.48.54.35**) ou auprès de la mairie de Montendre (**05.46.49.20.84**) muni des justificatifs pour le dépôt de la demande, (Seule la police municipale de Jonzac et la

Mairie de Montendre sont équipé pour délivrer les passeports).

Pièces pour Cartes d'identités :

- Votre carte d'identité (valide ou non)
- Photo d'identité de moins de 6 mois.
- Justificatif de domicile de moins d'un an.
- Un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.
- Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière.
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (ou CERFA).

Pièces pour passeports :

- 1 photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante.
- Timbre fiscal (uniquement pour une demande de Passeport).
- Justificatif de domicile de moins d'un an.
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (ou CERFA).

Recensement Citoyen (militaire) :

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie, en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Pièce à prévoir : une pièce d'identité (Carte d'identité/Passeport) ou livret de famille ou acte de naissance.

Agence Postale Communale



La commune de Tugéras Saint Maurice est dotée d'une Agence Postale proposant divers services allant du dépôt de colis (ex : retour de commandes internet), achat de timbres et des prestations financières. Pensez à faire le plus de démarches possibles à l'Agence Postale si vous souhaitez qu'elle perdure, ce service étant financé par La Poste, une certaine rentabilité est attendue.

Listes des services proposés :

Services postaux

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires).
- Carnets de 12 Marianne autocollants.
- Planche de timbres pour affranchissement supérieure à 20g et envoi à l'international.
- Prêt à Poster marque d'affranchissement en lots de 10 (en option Prêt à Poster locaux ou régionaux par lot).
- Emballages Colissimo S, M et L.
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée).
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost.
- Dépôt des procurations courriers.

Services financiers et prestations associées

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours.
- Transmission au bureau central pour traitement direct, selon les règles en vigueur, des opérations suivantes :
- Des demandes de services liées aux CCP.
- Des procurations liées aux services financiers.
- Des versements d'espèces sur son propre compte courant postal.
- Des versements d'espèces sur un Post Epargne ou Livret d'Epargne.

Services de proximité

- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt à Poster de réexpédition.

Le secrétariat de la Mairie ainsi que l'accueil de l'Agence Postale sont assurés par **Madame Emilie THOMANN**

Ecole et Garderie

L'école de Tugéras-Saint-Maurice se présente comme suit :

- un bâtiment général comprenant la cantine et la classe de PS/MS/GS
- un préfabriqué pour la classe de GS/CP/CE1
- une salle de motricité
- une bibliothèque



Ecole de Tugéras 5 rue des écoles 17130 Tugéras Saint Maurice
Tél. : **0546492651** ; Courriel : **ce.0171234Z@ac-poitiers.fr**
Délégués de la commune au RPI :

Urbanisme et Voirie

Lors du premier semestre des plateformes ont été créées pour les containers poubelles (19128€) et pour les tables de pique-nique (2686€).

Durant l'été des travaux d'entretien d'enrobé ont été réalisés dans tout le territoire de la commune par les agents municipaux, des conseillers, avec l'aide de plusieurs habitants de la commune, que nous remercions. Cette année, non seulement les nids de poules ont été bouchés grâce à de l'enrobée à froid (2136€) et une couche de point-à-temps* a été appliquée par une entreprise spécialisée (10096.84€), afin de pérenniser les réparations effectuées. Du calcaire a été déposé, où il était nécessaire, sur les chemins (1321.95€). Des travaux d'élagage ont également été réalisés sur le territoire de la commune (2580€).



** Lors d'une réparation de chaussée au « point-à-temps », l'ouvrier répand une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité.*

D'autres projets sont à l'étude notamment la réfection de la route de RAPION, la création de trottoirs et l'enfouissement des câbles télécoms, rue du pré des bois à Tugéras.

Un nouveau véhicule a été acheté par la commune pour remplacer le C15 vieillissant qu'utilisaient les agents communaux. Le nouveau véhicule (9000€ d'occasion), un Citroën berlingo est équipé d'une galerie de toit et possède un intérieur aménagé. Il permettra aux agents communaux de transporter plus de matériel et travailler plus efficacement. La commune a également équipé les cantonniers avec une nouvelle débroussailleuse multifonction et un souffleur à feuilles (2008.80€)



L'entretien et les différents travaux sur la commune sont assurés par nos agents communaux, **CHRISTOPHE LALOIE** et **JEAN-CHRISTOPHE TORTET**.



Concernant les nombreuses coupures d'eau qui touchent dernièrement la commune des travaux de remise à neuf complet du réseaux sont en cours et s'étaleront de 2022 à 2023



Fleurissement

Cette année nous avons poursuivi nos actions d'embellissement et de fleurissement de la commune, par la création de 2 massifs à TUGERAS, un devant la salle des fêtes et le second à l'entrée de bourg au carrefour de la rue du presbytère et des prés des bois. Mais également par la création de 4 massifs aux entrées de bourg à SAINT MAURICE, ainsi que l'achat de pots de fleurs qui ont été installés devant les baies de la salle des fêtes . (assortis aux vasques acquises l'an dernier) .

Toujours dans l'esprit du volontariat et du partage, nous avons réalisés plusieurs réunions avec les bénévoles afin de trouver des accords sur la composition de ces nouveaux massifs.

Le 3 juin, avec la même équipe de bénévoles, nous avons réalisés l'implantation de ces massifs ainsi que le fleurissement habituel des bacs déjà existants. passé.

Malgré la canicule de cet été, les végétaux ont résisté et se sont développés. Les massifs sont aujourd'hui bien implantés, surtout ceux qui ont 2 ans maintenant. Ce qui est primordial pour la prochaine visite du jury des villes et villages fleuris qui devrait avoir lieu en avril 2023.

Pour cela, nous ferons encore appel aux bénévoles dès les beaux jours, en sorti d'hiver pour faire le point sur nos végétaux et compléter si besoin afin de maintenir notre fleur et au mieux en obtenir une deuxième.

Je tiens vivement à remercier l'ensemble des bénévoles qui participent au fleurissement de la commune, qui n'hésitent pas à donner de leur temps ainsi que leurs idées et parfois même des végétaux .

Je remercie également les agents communaux qui sans leur travail, l'embellissement de la commune ne serait pas possible.

Il est important de préciser que l'ensemble de ces dépenses concernant le fleurissement a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Département de la Charente-Maritime.

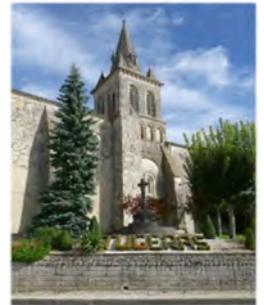
Agnès LARGEAU



Infos Diverses

Eglise de Notre Dame de l'Assomption :

À la suite de l'avis d'une commission d'experts (ISB à Saintes), une partie de l'église a été ouverte avec l'autorisation de la préfecture, après la mise en place de barrières de chantier pour bloquer l'accès à la nef. Pour ce qui concerne de la réparation de la voûte, des demandes de subventions sont envisagées en raison du coût important des réparations. Ce n'est qu'après que la voûte soit consolidée que le public pourra, de nouveau, accéder à l'ensemble de l'église de Notre Dame de l'Assomption.



Abris bus de Saint-Maurice :

La réfection des parties endommagées est prévue, une entreprise a été retenue.

Carte communale :

Les consultations concernant la carte communale sont terminées, le rapport du commissaire enquêteur a été rendu et approuvé par le conseil, une réponse de la préfecture est attendu courant février 2021. Elle nous permettra de délimiter les secteurs où les constructions sont autorisées pour délivrer des autorisations de construire. La carte communale sera consultable sur le site internet de la communauté de communes.



Repas des aînés :

En raison du contexte sanitaire de cette fin d'année, le repas des aînés n'aura pas lieu. Pour continuer cette tradition la commune a offert aux aînés des « colis gourmands » avec des produits Français fournis par l'entreprise LAREDY du Sud-Ouest.

Cérémonies et commémorations :



À la suite des limitations imposées par la covid-19, les cérémonies du 14 Juillet et du 11 novembre ont eu lieu sans la présence de public. Elle se sont déroulées en comité restreint uniquement, deux anciens combattants, le maire, les adjoints et une partie des conseillers municipaux.





Décorations de Noël :

Cette année, les différents villages de Tugéras-Saint-Maurice seront agrémentés de petites sapinettes décorées. Le bourg de Tugéras et le bourg de Saint-Maurice de Laurençanne ont chacun un grand sapin décoré et des personnages de Noël ainsi que des décorations lumineuses sont installés dans les deux bourgs.



Des élus ont entrepris ce défi, en cette période difficile, avec la participation de quelques habitantes de la commune. Elues et habitantes ont créés des décorations « faites maison » (cartons, peinture, papier cadeaux, bois...) pour un coût réduit de 250€. Les décorations ont été réalisées dans le respect des règles sanitaires, un beau travail d'équipe et une belle entraide.

Coordonnateur Autonomie :

La Coordinatrice d'Autonomie Sabrina Sanz est l'interlocutrice de toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, leurs familles, leurs aidants, ainsi que toutes personnes majeures qui souhaitent faire une première demande ou un renouvellement de dossier MDPH.

Du lundi au vendredi de 9h/12h et de 13h30/17h au **05 46 48 90 12**.
Courriel : sabrina.sanz@charente-maritime.fr.

J'achète en Haute Saintonge :

Pour soutenir l'économie locale durement touchée par les conséquences de la crise sanitaire, la communauté de communes de la Haute-Saintonge lance le site achetezenhautesaintonge.fr, une plateforme de e-commerce accessible gratuitement à l'ensemble des artisans et commerçants du territoire.

www.Achetezenhautesaintonge.fr.
contact@achetezenhautesaintonge.org.

Remplacement des compteurs électriques :



Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède au remplacement des compteurs électriques. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation du réseau public d'électricité et apporte de nouveaux services aux particuliers, entreprises et collectivités. Le changement interviendra dans notre commune en 2021 par un prestataire d'Enedis (société **RELEVÉ SERVICE PLUS**) qui contactera chaque foyer pour convenir d'un rendez-vous pour le changement de votre compteur électrique par un compteur LINKY.



Associations

La Source



L'année 2022 qui a vu renaître les activités du spectacle vivant dont "La Source" défend l'intérêt, s'achemine vers son terme. Nous avons repris notre pièce "MicMac et Castagnettes", dont le succès ne s'est jamais démenti depuis sa création en 2019. Nous avons eu le plaisir de la jouer le 26 février à Champagnac, le 1er octobre à Tugéras pour la deuxième fois, car c'est à Tugéras-St Maurice que nous l'avions inaugurée et enfin à Bussac Forêt, le 6 novembre dernier.

Parallèlement, nous avons voulu honorer le grand Molière dont nous fêtons, cette année, le 400ème anniversaire de naissance. C'est donc en lui empruntant quelques morceaux choisis de ses pièces immortelles que nous avons participé, comme chaque année aux "Duos de Mirambeau", le 15 octobre. De leur côté, les "Recipe'Rock", nos talentueux partenaires, ont pu se produire dans des concerts privés, à plusieurs reprises. Ils n'ont rien perdu de leur efficacité pour animer une soirée.

Tous nos remerciements vont à la municipalité qui nous offre gracieusement l'utilisation de la Salle des Fêtes, pour nos répétitions, tous les mercredis à 20 heures.

Je me permets d'être la porte-parole de notre association "La Source" pour présenter à tous les habitants de Tugéras-St Maurice, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023.



Marie-Claire MICHEL

Détente & Loisirs



L'année 2022 devait être l'année de la reprise des manifestations mais les doutes et les craintes du retour de la Covid 19 se sont faits ressentir .

Malgré cela, durant l'été nous avons décidé de réaliser une soirée dansante avant la fin de l'année.

Après avoir trouvé une équipe complète, traiteur et animateur, nous avons lancé les invitations pour la soirée Couscous du 5 novembre.

Et c'est avec un énorme plaisir que nous avons accueilli 120 convives à la salle des fêtes pour ce repas. Preuve que la population avait envie de se retrouver et de se divertir. Encore merci pour les personnes présentes qui nous ont fait part de leur ressenti sur cette soirée, avec un excellent couscous maison et un agréable moment.



L'Assemblée Générale s'est réalisée le vendredi 25 novembre à la salle des fêtes, en présence de Monsieur Le Maire et de deux habitantes de la commune.

Lors de cette assemblée, pas d'élection car aucun membre n'était sortant.

Nous nous sommes donc concentrés sur la programmation des manifestations pour l'année 2023.

Nous avons repris certaines idées énoncées lors de l'Assemblée Générale de 2021, avec l'étude de quelques devis, en espérant pouvoir les organiser en 2023.

Voici la programmation :

- une sortie à l'Ange Bleu (bus+repas+spectacle)- février-mars
- une soirée paëlla (mars-avril)
- une sortie au château de Villandry (bus+entrée du château+visite des jardins) en juin,
- une fête locale le 3ème week-end d'août(marché de producteurs, concert,exposition,brocante),
- une soirée couscous(octobre-novembre).

En espérant que ce programme vous plaise, afin de vous voir nombreux à ces manifestations.

Si vous souhaitez nous rejoindre afin de participer à l'organisation de ces manifestations, n'hésitez pas à me contacter.

Les membres de Détentes et Loisirs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023, sans oublier la santé qui est un bien précieux pour chacun de nous et plein de bonheur dans vos familles.



Agnès LARGEAU



Gym et Santé

Après 2 années fortement perturbées par le covid, 2022 a été une année où nous avons pu pratiquer la gym toutes les semaines et organiser nos manifestations habituelles.

Depuis la rentrée de septembre petit changement pour les séances de gym, elles ont lieu dorénavant le lundi de 18h à 19h à la salle des fêtes, toujours avec Françoise, notre professeure diplômée. Les cours ont lieu dans la bonne humeur et sont variés avec différents accessoires tel que le step, l'élastique, le ballon, les poids, le bâton. Cette année ce sont 24 personnes qui ont adhéré à l'association.

Nous avons pu de nouveau organiser notre randonnée pédestre « La Laurençanne » le 22 mai, la chaleur était déjà bien présente. Quel dommage, au niveau de la participation nous avons subi la concurrence de plusieurs randonnées semi-nocturnes organisées la veille, seulement 90 personnes sont venues profiter de nos 3 parcours de distances différentes. Tous ont apprécié les chemins tracés en grande partie dans les bois.

Le 27 novembre nous avons organisé notre bourse aux jouets et vêtements, comme à l'habitude la salle était pleine d'exposants venus vendre à petits prix de nombreux d'articles.

Pour l'année 2023 « La Laurençanne » aura lieu le dimanche 14 mai. Quant à notre bourse aux jouets et vêtements nous n'avons pas encore fixé de date.

Tous les membres de « Gym et Santé » se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une très belle année 2023.

Martine Chasseloup (présidente)

Pour tous renseignements appelez le **06 04 40 68 72**
Et par courriel **gymetsante@gmail.com**.

ACCA Tugéras Saint Maurice

A l'issue de l'assemblée générale du 19 Juillet, le conseil d'administration est désormais composé de 9 membres.

Le loto, en février, de Saint-Hilaire du Bois ainsi que celui du 22 février dans la commune de Tugéras-Saint-Maurice ont permis, bien heureusement, de récolter un minimum de fonds en début d'année.

Par la suite, l'apparition de la crise sanitaire et des mesures prises par le gouvernement, pour contrôler la propagation de l'épidémie, a empêché l'organisation d'autres manifestations pour le reste de l'année.

Si vous subissez des dégâts de renards, blaireaux, ragondins ou autres nuisibles, des piégeurs peuvent vous aider à les éradiquer.

En espérant que l'année 2021 reparte positivement pour tout le monde.

Malgré les circonstances actuelles, l'ACCA Vous souhaite une bonne fin de saison de chasse et présente ses meilleurs vœux à tous.



Le président Freddy HUSSON et son équipe.

Etat civil

Naissances



- Le 20 mars 2020, est né Gabriel, Hervé, Xavier PERROT,
- Le 06 juillet 2020, est née Shanel, Emilie, Soizic MONTAUZIER,
- Le 1er novembre 2020, est né Marius, Damien, Jean JOSELON,
- Le 14 novembre 2020, est né Tommy DANDONNEAU CRAON

Dont les parents sont domiciliés en notre commune.
Toutes nos félicitations aux parents !

Mariages et PACS



- Stéphane MAURIN et Laetitia SYMPHOR, mariés le 22 février 2020.
- Emmanuel COUTURIER et Laurence, Sophie CELIER, mariés le 19 septembre 2020.

Toutes nos félicitations aux mariés !

- Julien, René, Jacques PERROT et Marie, Vanessa, Antoinette CHURIN, le 29 mai 2020.

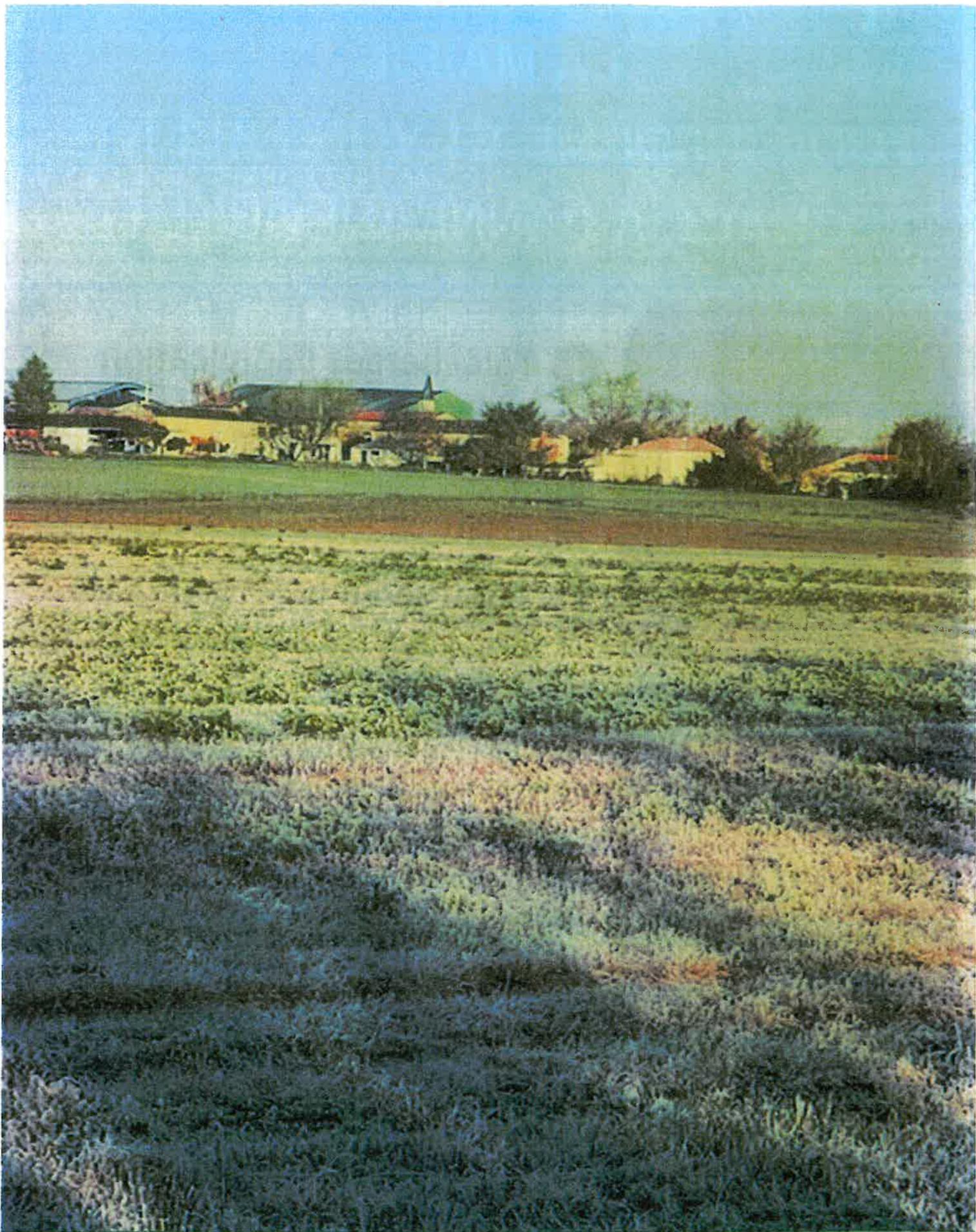
Toutes nos félicitations aux pacsés !

Décès



- Le 06 janvier 2020, est décédé Monsieur DOUSSIN David Bernard,
- Le 1^{er} mars 2020, est décédée Madame AUGEARD Marie, Sylvia, veuve DOUTEAU
- Le 8 mars 2020, est décédé Monsieur LANDREAU Daniel
- Le 1^{er} juin 2020, est décédée Madame NOEL Marianne, Mireille, Georgette,
- Le 24 juillet 2020, est décédée Madame BEDOCHAUD Raymonde, Marie-Rose, veuve CHIRON
- Le 19 octobre 2020, est décédé Monsieur MERLE Jean-Philippe, Christophe
- Le 10 décembre 2020, est décédé Monsieur HERVE Marcel Bernard
- Le 12 décembre 2020, est décédé Monsieur DROUHARD Laurent, François

Domiciliés en notre commune.
Nos sincères condoléances aux familles.



Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie de TUGERAS SAINT MAURICE